



OL Land : le tribunal valide le prix des terrains

jeudi 10 janvier 2013

Saisi par l'association de contribuables lyonnais Canol, le tribunal administratif devait se pencher sur le prix auquel le Grand Lyon a promis de vendre ses 32 hectares du Grand Montout.

Fixé par le service des domaines à 40 euros/m², le tarif apparaissait trop faible à l'association, qui avait reçu l'appui du rapporteur public (qui représente l'État au tribunal administratif).

Le tribunal a toutefois décidé de ne pas suivre ces recommandations, validant le tarif de vente. Le Grand Lyon doit néanmoins revoter la délibération pour des raisons de forme.

L'association Canol a annoncé qu'elle ferait appel du jugement.